

Améliorer la sécurité et la sûreté des déplacements à vélo

1 Création de pistes cyclables

Prolongement dans la commune les pistes cyclables réalisées par la CCCE en dehors des agglomérations :

- Rue des Hurettes (double sens cyclable – Faisabilité en cours – Travaux 2020)
- Rue de la Gougeonnais (faisabilité en cours)
- Rue de la Ville Biaise-Rue de la Remoue (faisabilité en cours)
- Rue de la Remoue (CCCE) travaux avant septembre
- Rue de la Paix -Zone de rencontre (faisabilité 2020)
- Rue de Malabry Requalification de la voie (faisabilité 2020)
- Rue des Kerguelen- piste cyclable pour rejoindre la piste de la rue du Poudouvre (côté Dinard)

2 Améliorer l'offre de stationnement des vélos

Actuellement la commune dispose de 56 emplacements pour le stationnement des vélos

- Ecole de voile 4 emplacements (déposés pour cause de travaux seront reposés après réalisation des marquages au sol) ajout de 2 arceaux pour 4 vélos en 2020
- Place de la République 5 emplacements
- Ecole maternelle 3 emplacements
- Ecole primaire (vélos dans le sas d'entrée) étude pour aménagement garage couvert prévue en 2020
- Stade d'honneur et aire multisports 15 emplacements
- Stade Louis Guilloux 10 emplacements
- Camping des Etangs 4 emplacements
- Relais des Mousquetaires 3 emplacements
- Cour de la Mairie 6 emplacements
- Pharmacie rue de Dinard emplacements

A ces emplacements viendront s'ajouter des emplacements couverts fournis et posés par la CCCE place de la République, Ecoles (Echéancier de mise en place non précisé)

3 Sécuriser accès des cycles à l'école

Double sens cyclable rue des Hurettes, installation de structures couvertes pour le rangement des vélos au niveau des écoles (selon mise en place par la CCCE)

4 Sensibiliser à l'usage du vélo

????

Veiller à la cohérence des voies cyclables

5 Schéma directeur des pistes cyclables

Projets en cours ou à l'étude au chapitre 1

Projet de piste cyclable entre le carrefour des Millières et Dinard en cours d'étude de faisabilité. Nécessite de retrouver un trottoir PMR et des stationnements. Négociations à prévoir avec propriétaires de terrains
Marquage au sol rue de la Gougeonnais semble compliqué car nécessiterai de créer une zone 30 qui ne sera jamais respectée.

6 Relier les voies de la commune à celles de la CCCE

Engagement pris comme dans toutes les communes de la CCCE : La CCCE réalise les pistes cyclables entre les panneaux d'agglo, les communes s'engagent à les relier sur leur territoire.

7 Traversée de la Rance

La commune participe depuis le projet du carrefour des Millières à toutes les réunions concernant les déplacements doux (création d'un espace cyclable sous l'ouvrage d'art non prévu au projet initial) réservation d'un espace pour une piste le long de la RD 168 entre Millières et barrage (non envisagé dans le projet initial) et bien entendu la traversée du barrage.

La décision n'est pas du ressort de la commune.

Rendre l'usage du vélo plus simple

8 Créer des zones 30 ...

Voir les propositions énumérées au chapitre 1

Aménager une voie piétons-cycles entre Ville Rucette et Etanché (en Pleurtuit). Ce chemin est commun entre La Richardais et Pleurtuit il faudra donc un projet commun des deux collectivités.

Rendre le chemin de Huet praticable par temps de pluie reviendrait à en imperméabiliser la surface est- ce bien nécessaire alors que, dans le cadre du développement durable, nous cherchons à diminuer les surfaces imperméables pour le stationnement des véhicules... ??

Investir dans les déplacements cyclables

9 Consacrer 10% du budget voirie au vélo

La commune investit déjà dans ce type d'équipements. Les travaux étant réalisés en même temps que les voies et réseaux il est difficile d'estimer leur part financière. Chaque année dans le mandat qui s'achève, la commune a investi environ 500 000 € dans les voiries.

Proposer une subvention pour l'achat de vélos électriques : Pour les gens de la commission travaux il s'agit d'une décision politique de la future équipe mais à priori peu favorables compte tenu du niveau des subventions actuelles aux associations.

Dialoguer

10 – 11 et 12

La mobilité est actuellement vue en commission urbanisme.

Les membres de la commission font remarquer que « Dinard Emeraude à vélo » est une association Dinardaise et que nous avons une association Richardaisienne qu'ils entendent privilégier pour ce qui concerne la concertation et le dialogue.

L'ensemble des membres de la commission fait remarquer qu'il existe d'autres associations comme à vélo Malo et qu'ils ne voient pas pourquoi privilégier Dinard Emeraude à vélo.